

Du 20 janvier 2021

▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲

Présents : Denis CHERON, Mathieu BAILLY, GAMBUTO Enrico, Robert BATISTTA, Julien FRESSENGE, Janine GAZANION, Jean-Marc CARAYON, Audrey GRATADOUR, Stéphanie MASSOULLE, HIRTI Moussa, SIMONNEAU LELOUP Elisabeth, DARCO Philippe, GRASSIN Jean-Charles

Procuration :

Absents : ADAMY Carole

Secrétaire de séance : GAMBUTO Enrico

Ouverture de la séance à 20h30 à la salle polyvalente. En raison des conditions sanitaires actuelles le Conseil municipal s'est réuni à la salle polyvalente.

### **1- Attribution de Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des parcelles communales ZB n° 121 et 125 rue du bois Guyon – Cussay à Montreuil**

Le maire présente au Conseil municipal le projet de mission de maîtrise d'œuvre proposé par Foncier-Experts pour la suppression d'un point noir rue du bois Guyon à Cussay – Montreuil.

Parcelles concernées par ces travaux de démolition d'une construction en ruine et d'aménagement paysager. ZB n°121 et 125 rue du bois Guyon – Cussay à Montreuil

Marché comprenant les éléments suivants : AVP – PRO – ACT – VISA – DET – AOR

Montant HT : 8 408.40 €

Montant TTC : 10 089.65 €

Après délibération le Conseil municipal autorise le Maire à signer la convention de maîtrise d'œuvre n°H081388 du 12/11/2020 du bureau d'étude Foncier-Experts, 63 avenue de la République NEAUPHLE-LE-CHATEAU 78640.

Délibération adoptée à l'unanimité.

### **2- Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'investissement Local, part » rénovation énergétique 2021 »**

Le Maire présente au Conseil municipal le projet de rénovation thermique des bâtiments communaux.

Motifs : Afin de mettre en œuvre les travaux d'isolation thermique du bâtiment communal comprenant le logement locatif et une salle de réunion publique, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de la DSIL « rénovation énergétique 2021 »

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant

Montant des travaux H.T : 59 000€

Aide DSIL : 47 200€

Autofinancement : 11 800€

Après en avoir délibéré

L'assemblée délibérante adopte à l'unanimité le projet qui lui est présenté, sollicite l'aide de l'état au titre de la DSIL « rénovation énergétique 2021 »

### **3- Demande de subvention Fonds Départemental d'Investissement 2021**

#### **Projet n°1-Rénovation d'équipements publics – bâtiments administratifs**

Le Maire propose au Conseil municipal de déposer au Fonds Départemental d'Investissement 2021 le dossier suivant :

Afin de mettre en œuvre les travaux de rénovation (isolation thermique, accès aux personnes à mobilité réduite) d'une salle de réunion du bâtiment administratif, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès du FDI 2021.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande est le suivant

Montant estimatif de travaux HT :	60 500.00 €
Participation FDI :	18 150.00 €
Emprunt :	20 000€
Autofinancement :	22 350.00 €

L'échéancier prévisible des travaux est le suivant

Début des travaux : dès réception de l'accord subventionnement

Fin des travaux : fin 2021/2022

La présente délibération est adoptée à l'unanimité

### **Projet n°2- Urbanisme et cadre de vie à Cussay**

Le Maire propose au Conseil municipal de déposer au Fonds Départemental d'Investissement 2021 le dossier suivant :

Opération : Urbanisme et cadre de vie – suppression de points noirs paysagers

- a) Suppression du point noir (démolition d'une construction en ruine) sur les parcelles communales cadastrées ZB 125 et 121 au hameau de Cussay – rue du bois Guyon
- b) Aménagement paysager des parcelles situées en lisière du bois Guyon et sur le parcours du chemin de randonnée GR 22V

Estimation des travaux , Maîtrise d'œuvre incluse : 76 075.04€ HT – 91 290.04€ TTC

Le plan de financement s'établit comme suit :

Participation FDI : 22 822.51€

Autofinancement : 53 253.53€

Il sollicite à cet effet une subvention au titre du Fonds Départemental d'Investissement d'un montant de 22 822.51 soit 30% du projet HT

L'échéancier prévisible des travaux est le suivant

Début des travaux : dès réception de l'accord subventionnement

Fin des travaux : fin 2021

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

### **Projet n°3- Opération de sécurité des routes à Cocherelle Route de St Georges**

Le Maire propose au Conseil municipal de déposer au Fonds Départemental d'Investissement 2021, un dossier d'aménagement de l'intersection RD16/1 route de St Georges et RD303/7-B rue du Dolmen à Cocherelle dans le but de limiter la vitesse excessive des véhicules abordant cette zone limitée à 30km/h. Une campagne de mesure effectuée en octobre 2019 par le service des routes départementales relevait des vitesses moyennes de 49km/h

#### **Projet**

- Modification des priorités à l'intersection
  - Pose d'un stop sur la route de St Georges
  - Priorité à la rue du Dolmen (RD303/7-B).

Montant des travaux : 4 231€ HT - 5 077€ TTC

Il sollicite à cet effet une subvention au titre du Fonds Départemental d'Investissement 2021 d'un montant de 1 269€ soit 30% du montant hors taxes.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

- Subvention FDI : 1 269 €

- Autofinancement : 2 962€
- Total 4 231€

L'échéancier de réalisation des travaux est le suivant :

- Début des travaux : dès réception de l'accord
- Fin des travaux : fin 2021

La présente délibération est adoptée à l'unanimité

#### **Projet n°4- Création d'équipements publics - Construction d'un bâtiment technique**

Le Maire propose au Conseil municipal de déposer au Fonds Départemental d'Investissement 2021 le dossier suivant :

Opération : Création d'équipements publics

Projet : Construction d'un bâtiment technique municipaux

Estimation des travaux selon le devis du 15/01/2021 du cabinet d'architecture AMJ PARIS - DREUX, Maîtrise d'œuvre incluse : 61 300€ HT – 73 560 TTC

Le plan de financement s'établi comme suit :

- Participation FDI : 18 390€
- Autofinancement : 42 910€

Il sollicite à cet effet une subvention au titre du Fonds Départemental d'Investissement d'un montant de 18 390€ soit 30% du projet HT

L'échéancier prévisible des travaux est le suivant

- Début des travaux : dès réception de l'accord subventionnement
- Fin des travaux : fin 2021

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

#### **– Modification du Plan Local d'Urbanisme**

Le Maire propose au Conseil municipal de déposer au Fonds Départemental d'Investissement 2021 le dossier suivant :

- Modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Montreuil approuvé le 8 novembre 2018.

Afin de mettre en œuvre cette procédure, il souhaite déposer une demande d'aide financière auprès du FDI 2021.

Le plan de financement est le suivant :

Montant estimé de l'étude : 5 000€

Participation FDI : 2 500€

Autofinancement : 2 500€

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

#### **4- Aménagement paysager de la traversée de Cocherelle**

Le Maire présente au Conseil municipal le projet d'aménagement paysager de la route de St Georges dans le hameau de Cocherelle.

Le projet consiste à aménager 3 bas-côtés par des plantations basses selon la proposition du pépiniériste Jardin d'Anet du 11 janvier 2021 DEVIS N°21-01-014

Montant HT : 1 200€ TTC 1 440€

Après délibération, le Conseil municipal approuve à l'unanimité ce projet

## **5- Composition du comité technique pour la modification du Plan Local d'Urbanisme**

Les représentants du Conseil Municipal au comité technique pour la modification du Plan Local d'Urbanisme sont

- CARAYON Jean-Marc
- FRESSENGE Julien
- BATTISTA Robert
- BAILLY Mathieu
- GAMBUTO Enrico
- CHERON Denis
- GRASSIN Jean-Charles

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

M GAMBUTO Enrico